

CONDUCTEURS DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTE CACES® R 489, cat. 1A, 1B, 3, 5 et/ou 7* FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Public visé par la formation

Toute personne appelée à utiliser un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Permis VL souhaité. Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des chariots.

Objectifs de la formation

Acquérir le professionnalisme nécessaire pour utiliser en sécurité les chariots automoteurs de manutention et obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité **CACES® CARISTE R 489**.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie - pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (*théorie : QCM - Pratique : exercices pratiques*).

Délivrance du **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)**. *Examen réalisé par notre organisme qualifié et certifié « Testeur CACES® »*.

Délivrance d'une attestation de formation individuelle et d'une autorisation de conduite pré-remplie

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 14 à 35 heures (*à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories*)

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie...

** Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable*

Dates : interentreprises : voir calendrier annuel
intra : à définir

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs/testeurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.
Organisme testeur CACES® certifié par DEKRA Certification (n° D-524-09).

Tarifs : 410 € à 870 € * / stagiaire

** Plusieurs catégories et sessions intra: nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- ▶ **Connaissances générales :**
 - Rôles et responsabilités : constructeur, employeur, conducteur
 - Principales références réglementaires
- ▶ Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ▶ Les principaux types de chariots de manutention : catégories, CACES®
- ▶ Notions élémentaires de physique
- ▶ Stabilité des chariots de manutention
- ▶ Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté : chutes hauteur, renversements...
- ▶ Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- ▶ Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- ▶ Prise de poste et vérifications
- ▶ Conduite et manœuvres
 - Circulation
 - Manutention de charges
 - Gerbage et dégerbage en pile
 - Stockage et déstockage sur un palettier
 - Chargement et déchargement d'un véhicule
 - Manutentionner une charge lourde, longue, instable
- ▶ Entretien, Maintenance, Fin de poste

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES suivant procédure CACES®

*** Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE**
Date enregistrement : 31/10/2024

- ✓ CACES® R 489 cat. 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS6866
- ✓ CACES® R 489 cat. 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS6867
- ✓ CACES® R 489 cat. 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS6869
- ✓ CACES® R 489 cat. 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS6870
- ✓ CACES® R 489 cat. 7 : Conduite hors production des chariots - RS6873